

Stage de Yoga & Randonnée 27-31 juillet 2026



Nature, beauté, partage,
respiration, mouvement, détente...

Avec Mandy Latchford, Professeur de Yoga (700h)
Accompagnatrice en Montagne diplômée



Bienvenue à Argeles Gazost, idéalement situé au pied du Parc National des Pyrénées !



Ce stage promet d'être une belle parenthèse de découvertes, de nouveautés, de la nature dans toute sa splendeur estivale !

Nous combinons des pratiques de **Yoga dynamiques** et **douces**, des **randonnées**, de la **respiration**, la **relaxation** et des **moments de partages**.





Bienvenue à Papillon Attitude ou la magnifique salle nous met de suite dans l'ambiance ! Cosy, boisée, zen pour des pratiques de Yoga variées ! Nous pouvons aussi pratiquer dehors en montagne si les conditions permettent.



Le Stage - Notre Programme

8h30-10h30

Yoga dynamique
en salle ou
dehors

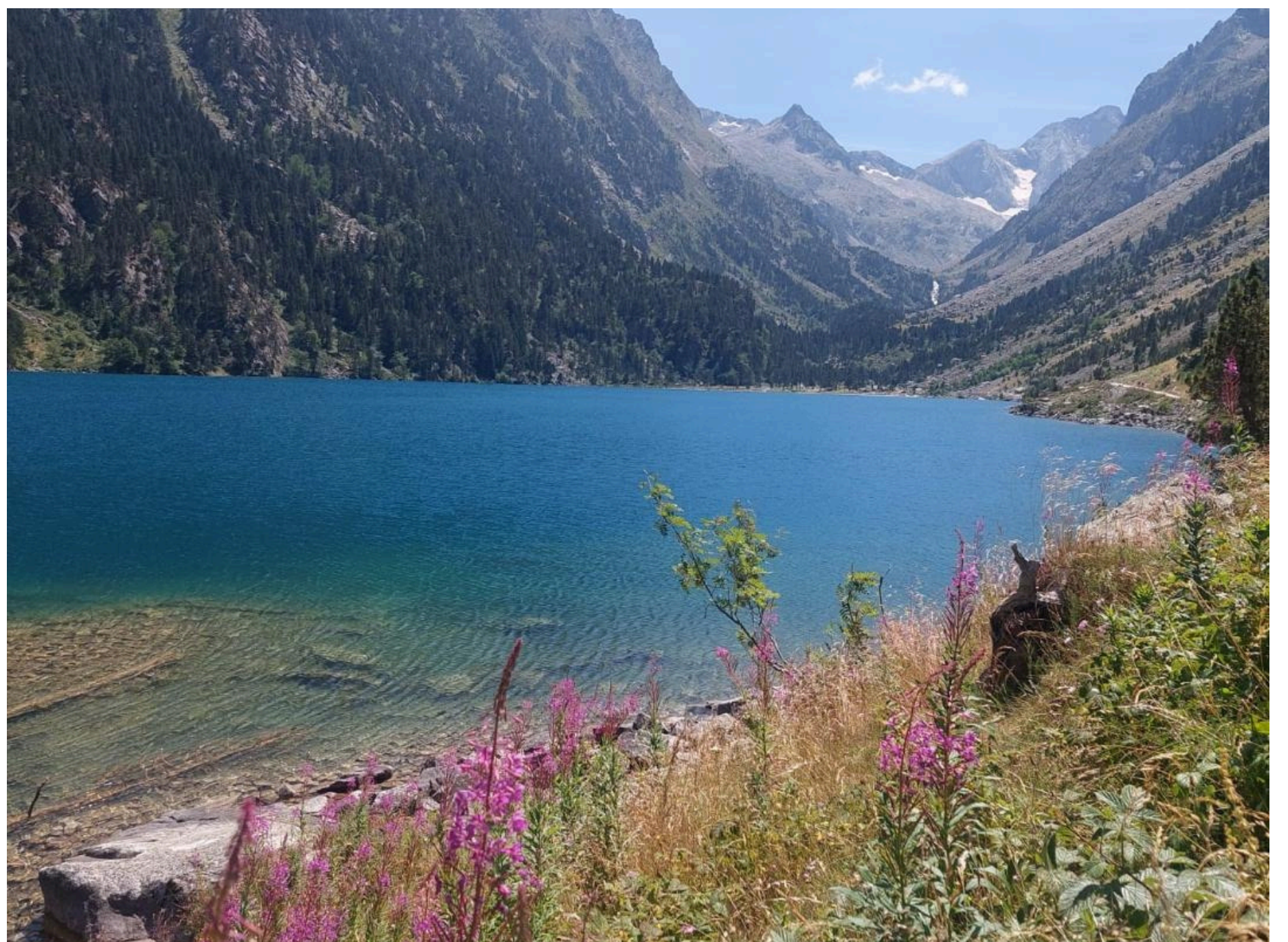
10h30- 17h

Randonnée avec
pique-nique

17h-18h Yoga
détente &
étirements



Nous allons profiter pleinement des magnifiques montagnes de nos Hautes Pyrénées en marchant dans les belles vallées aux alentours. Nous pouvons aller vers les lacs, crêtes et sommets (toujours selon le niveau d'enneigement et les conditions). La respiration, la marche consciente, des moments de silence et la méditation feront partie de nos randonnées pour continuer dans le thème de Yoga.



Le programme sera adapté en fonction de la météo. Par moins beau temps nos marches peuvent être en plus basse altitude.

Prix et Logistiques:

Le stage de 4 jours:

- 8 cours de Yoga
(dynamique et doux)
- 4 randonnées guidées

Les aller-retours vers nos randonnées se font en co-voiturage avec une participation pour la personne qui prend sa voiture.

-10 personnes max



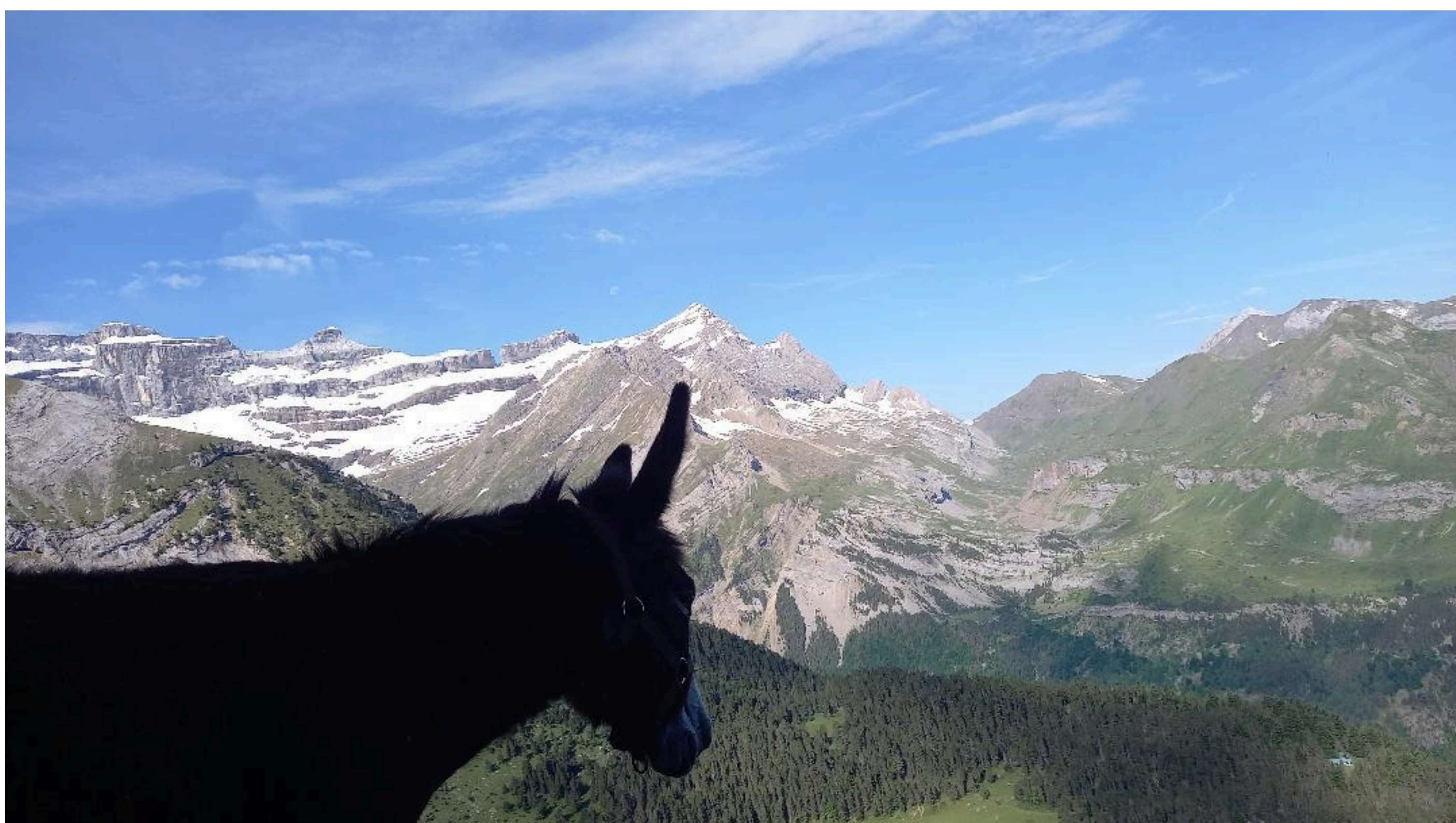
Prix sans hébergement:

-290€

-350€ avec 4 repas du soir

140€ d'arrhes au moment de la réservation,

-la somme restant- le 13/07/2026



Votre Hébergement

Votre hébergement est en joli dortoir (4 ou 6 places, séparation entre chaque lit), salon, cuisine, 2 W.C s, 1 SDB avec douche à partager- ce lieu est partagé, potentiellement, avec la propriétaire, ses 2 chats et son chien...en toute simplicité!



Prix avec hébergement

-4 repas du soir -4 petit-déjeuner -option pique-nique complet (rajoute +15€/jour) (toute nourriture est végétarienne, locale, de qualité)

520€

200€ d'arrhes au moment de la réservation,
320€ restant le 13/07/2026

Contact:

Mandy-0676164831

mandylatchford@yahoo.fr

A noter SVP

-Ce séjour (avec hébergement) est vendu aussi par une agence de voyage qui rajoute des frais de dossier de 50€ + 30€ en frais d'assurance. Si vous passer directement, vous n'avez pas ces frais de dossier mais vous pouvez prendre votre propre assurance d'annulation en cas de besoin désistement. Nous vous le conseillons car nous ne pouvons pas rendre les arrhes. Aussi, pour éviter de passer par l'agence, nous demandons le paiement final en 2 chèques (ou en espèces): 100€ pour les repas et 220€ pour l'hébergement et espace Yoga. -Le minimum nombre de personnes pour ce séjour est de 5; le maximum, 10 -Date limite d'inscription: le 15 juillet 2026



Conditions Générales de Vente

Inscription et paiement de l'acompte Votre inscription atteste que vous acceptez le déroulement et le programme du séjour qui vous intéresse. Nous vous invitons à lire attentivement le programme. L'inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente en vigueur le jour de l'inscription. L'inscription à un séjour est validée à la réception de votre l'inscription avec votre acompte de 200€ si vous prenez l'hébergement, 140€ sans hébergement. Paiement du solde Le solde devra être réglé le 13 juillet 2026.

Prix et mode de règlement

Le paiement de l'acompte peut se faire par chèque, en espèces ou par virement bancaire:

Mandy Latchford,

38a Rue de l'Arrieulat,

65400 Argeles Gazost

IBAN: FR76169060101387031874821 94

CODE SWIFT: AGRIFRPP869

Vous devez annuler votre séjour

Si vous annulez votre séjour avant son départ, le paiement effectué sera retenu.

Vous pouvez nous informer de votre annulation par mail ou téléphone

Assurance annulation

- Vous pouvez souscrire une assurance annulation et une garantie interruption de séjour auprès de votre assurance.

Nous devons annuler votre séjour

- Nous pouvons être contraints d'annuler un départ si le nombre minimum de participants (5 personnes) n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard 1 mois avant le début du séjour.
- Nous pouvons être amenée à annuler le séjour en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables, notamment pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou en raison de l'injonction d'une autorité administrative. Dans un pareil cas, cette annulation ne donnera lieu à aucune indemnité.

Responsabilité individuelle

- Au cours des activités, chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l'encadrement (...).
- Le participant à l'un de nos séjours est conscient du terrain spécifique que constitue le milieu montagnard dans lequel nos activités se déroulent : relief, éloignement, altitude, moyens de communications... De fait, Il atteste sa capacité physique à participer aux activités.
- En cours de séjour, chacun est libre de participer aux activités proposées et peut sans aucun justificatif décider de ne pas participer (...).
- En dehors du programme contractuel, tout autre activité décidée par un participant se déroule sous son entière responsabilité et n'engage pas celle de l'organisateur (...).

Modification de programme

Vu le caractère sportif et les spécificités du milieu montagnard de nos séjours, nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des participants (...).